

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01543

Numéro SIREN : 834 020 554

Nom ou dénomination : AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2021 sous le numéro de dépôt 13663

Désignation de l'entreprise SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise LA PLAINE 63300 THIERS											
Numéro SIRET* 8 3 4 0 2 0 5 5 4 0 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 31/12/2020	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012				
			Autres*		014		016				
	Immobilisations corporelles*				028		030				
	Immobilisations financières* (1)				040	157 480	042		157 480		
	Total I (5)				044	157 480	048		157 480		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052			
		Marchandises *				060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*				068		070			
		Autres* (3)				072	629	074		629	
	Valeurs mobilières de placement				080		082				
	Disponibilités				084	4 197	086		4 197		
	Charges constatées d'avance *				092	130	094		130		
	Total II				096	4 956	098		4 956		
	Total général (I + II)				110	162 436	112		162 436		
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				30 000		
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126				415		
	Réserves réglementées*				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)				131				7 878		
	Report à nouveau				134						
	Résultat de l'exercice				136				6 936		
	Provisions réglementées				140				1 815		
Total I				142				47 045			
Provisions pour risques et charges				154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				97 303		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				2 527		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)				169	13 950			15 560		
Produits constatés d'avance				174							
Total III				176				115 391			
Total général (I + II + III)				180				162 436			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		68 398		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		7 500		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2020**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons		215		214		
		services*	intracommunautaires		217		218	12 000	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	12 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2 262	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	154	244	154	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger				259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260			
	Total des charges d'exploitation (II)							264	2 416
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	9 583
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280		
	Produits exceptionnels					(IV)	290		
	Charges financières					(V)	294	726	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			(VI)	300	696
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306	1 224	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	6 936	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	6 936	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	1 224			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpi-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249	251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	8 160	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	8 160	372			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 162 437 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 937 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi N°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Compte-tenu du type d'activité exercé, l'entreprise a pu continuer de fonctionner normalement pendant cette période de crise. Toutefois, le dirigeant a demandé à la Caisse d'Epargne de pouvoir bénéficier du report de 6 mois des échéances liées aux emprunts.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	149 980	7 500		157 480
Total	149 980	7 500		157 480
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				157 480

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL TABLE DE LIMOGES 42440 NOIRETABLE	407 785	-38 182	100,00	54 899
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS FORGE ET COUTELLERIE 42440 NOIRETABLE	70 100		10,70	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	149 980	149 980			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	7 500	7 500			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 259 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	7 500		7 500
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	629	629	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130	130	
Total	8 259	759	7 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 EUROS décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EUROS.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 120	696		1 816
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 120	696		1 816
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		696		

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 115 391 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	69 503	15 005	54 498	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	27 800	13 900	13 900	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 527	2 527		
Dettes fiscales et sociales	1 611	1 611		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 950	13 950		
Produits constatés d'avance				
Total	115 391	46 993	68 398	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 266			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 914			
(**) Dont envers les associés	13 950			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 950 EUROS.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 400
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	49
Total	2 449

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	130		
Total	130		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	12 000		12 000

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	696	
TOTAL	696	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunt	1 902
Autres engagements donnés	1 902
Total	1 902
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

L'emprunt d'un montant initial de 70 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne (capital restant dû au 31/12/2020 : 46 429 €) est garanti par :

- le nantissement des parts sociales de notre filiale EURL Table de Limoges, domiciliée 12-14 Rue de l'Auvergne à Noiretable (43440), à concurrence de 70 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et autres accessoires.

AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : La Plaine - ZI du Felet, 63300 THIERS

834 020 554 RCS CLERMONT-FERRAND

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 6 936,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 936,68 euros
A la réserve légale	346,83 euros

Solde	6 589,85 euros
Au compte "autres réserves"	6 589,85 euros
qui s'élève ainsi à 14 468,01 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Alain BOURGIER





B.T.B. AUDIT

Michel BARTHELEMY,
Arnaud TRASSOUDAIN &
Marie-Pierre BARTHELEMY
Commissaires aux comptes

15 Rue Cugnot
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 35 32 50
Fax. 04 73 35 11 84
Email. contact@btbassocies.fr

AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 €

La Plaine
ZI du Felet
63300 THIERS

R.C.S. Clermont-Ferrand 834 020 554

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 289 €
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 819 887 027
SIRET : 819 887 027 00012
APE : 6920 Z

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom





A l'associé unique de la société AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « titres de participations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des titres de participation et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la



collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Romagnat, le 30 juin 2021

Pour la société B.T.B. AUDIT
Commissaires aux comptes

Michel BARTHELEMY
Gérant

SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT**COMPTES ANNUELS****Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	149 980		149 980	142 480
Créances rattachées aux participations	7 500		7 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	157 480		157 480	142 480
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	629		629	5 659
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 198		4 198	2 221
Charges constatées d'avance (3)	130		130	130
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 957		4 957	8 010
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	162 437		162 437	150 490

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

31/12/2020 31/12/2019

CAPITAUX PROPRES

Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	415	104
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 878	1 976
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 937	6 213
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 816	1 120
TOTAL CAPITAUX PROPRES	47 046	39 413

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 503	51 239
Emprunts et dettes financières diverses (3)	41 750	55 650
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 527	2 704
Dettes fiscales et sociales	1 611	1 484
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	115 391	111 077

Ecart de conversion passif

TOTAL GENERAL	162 437	150 490
----------------------	----------------	----------------

(1) Dont à plus d'un an (a)	68 398	74 053
(1) Dont à moins d'un an (a)	46 993	37 024
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT**COMPTES ANNUELS****Compte de resultat Services**

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue						
Ventes de travaux						
Prestations de services & activité annexes	12 000	100,00	12 000	100,00		
Ventes de marchandises						
Var. des travaux en cours						
Var. prestations en cours						
Var. produits finis						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 000	100,00	12 000	100,00		
Achats de matières premières						
Achats de matières consommables						
Achats de marchandises						
Frais accessoires d'achats						
Var. Stock de matières premières						
Var. Stock de matières consommables						
Var. Stock de marchandises						
Sous-traitance matériel et travaux						
Transfert de charges						
TOTAL DES ACHATS DIRECTS						
MARGE SUR MATIERES	12 000	100,00	12 000	100,00		
Salaires de production						
Charges sociales						
Autres coûts de production						
Transfert de charges						
Subvention						
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION						
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	12 000	100,00	12 000	100,00		
Charges externes	2 263	18,85	3 430	28,58	-1 167	-34,03
Transfert de Charges externes						
Impôts, taxes et versements assimilés	154	1,28			154	
Transfert Impôts et taxes						
Charges de personnel						
Transfert de Charges de personnel						
Subventions d'exploitation						
Cotisations de l'exploitant						
TOTAL	2 417	20,14	3 430	28,58	-1 013	-29,54
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 583	79,86	8 570	71,42	1 013	11,82
Autres produits de gestion			1	0,01	-1	-100,00
Transfert de Charges d'exploitation						
Reprises sur provisions						

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de resultat Services

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dotations aux amortissements et provisions						
Autres charges de gestion						
TOTAL			-1	-0,01	1	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 583	79,86	8 571	71,43	1 012	11,81
Quote part sur opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières	727	6,06	565	4,71	162	28,70
Transfert de Charges financières						
Résultat financier	-727	-6,06	-565	-4,71	-162	28,70
RESULTAT COURANT	8 857	73,81	8 006	66,72	850	10,62
Produits exceptionnels			5 000	41,67	-5 000	-100,00
Charges exceptionnelles	696	5,80	5 696	47,47	-5 000	-87,78
Résultat exceptionnel	-696	-5,80	-696	-5,80		
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 224	10,20	1 097	9,14	127	11,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 937	57,81	6 213	51,78	723	11,64



Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 162 437 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 937 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Voir rapport de l'expert comptable

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi N°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Compte-tenu du type d'activité exercé, l'entreprise a pu continuer de fonctionner normalement pendant cette période de crise. Toutefois, le dirigeant a demandé à la Caisse d'Epargne de pouvoir bénéficier du report de 6 mois des échéances liées aux emprunts.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	142 480	15 000		157 480
Total	142 480	15 000		157 480
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				157 480



Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL TABLE DE LIMOGES 42440 NOIRETABLE	407 785	-38 182	100,00	54 899
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS FORGE ET COUTELLERIE 42440 NOIRETABLE	70 100		10,70	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	142 480	142 480			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	7 500	7 500	7 500		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 259 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	7 500		7 500
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	629	629	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130	130	
Total	8 259	759	7 500

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 EUROS décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EUROS.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 120	696		1 816
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 120	696		1 816

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	696

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 115 391 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	69 503	15 005	54 498	
- à plus de 1 an à l'origine	27 800	13 900	13 900	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 527	2 527		
Dettes fiscales et sociales	1 611	1 611		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 950	13 950		
Produits constatés d'avance				
Total	115 391	46 993	68 398	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 266
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 914
(**) Dont envers les associés	13 950

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

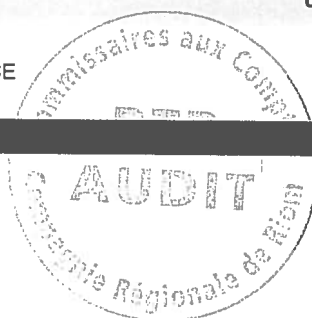
Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 400
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	49
Total	2 449

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	130		
Total	130		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	12 000		12 000

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	696	
TOTAL	696	



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunt	1 902
Autres engagements donnés	1 902
Total	1 902
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

L'emprunt d'un montant initial de 70 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne (capital restant dû au 31/12/2020 : 46 429 €) est garanti par :

- le nantissement des parts sociales de notre filiale EURL Table de Limoges, domiciliée 12-14 Rue de l'Auvergne à Noirétable (43440), à concurrence de 70 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et autres accessoires.

